

Sujet : [INTERNET] consultation "enrobage" roquefort des corbieres

De : Joël Castany <j.castany@cave-leucate.com>

Date : 30/09/2019 07:16

Pour : pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

expediteur :joel castany 8 rue de la fontaine 11510 caves ne le 16.11.1955 à Roquefort des corbieres retraité

monsieur

tout d'abord un grand regret de ne pas voir ce dossier installé dans une reflexion plus globale du developpement des voies de communication de notre territoire (autoroute,LGV...) mais aussi du developpement futur du port de port la nouvelle avec la demande enorme de materiaux necessaires a la realisation des projets dont le gisement optimum est situé a quelques encablures du site choisi pour cette usine mobile d'enrobage .

regret aussi du manque de coherence et de concertation intercommunale dans la gestion globale du dossier A61 A9 et des autres voies qui ont des besoins d'enrobé.mais aussi du choix de la période déjà passionnée par les futures elections municipales .

pour ce qui concerne le sujet roquefort puisqu'il ne faut traiter que celui ci : l'implantation est inopportune car tres mal située par rapport au besoin A61 situé a plus de 30 kilometres et qui va générer un flux de poids lourds tres important aggravant un fréquentation deja chargée par ce type de véhicule,son coté temporaire n'est pas certain car au dela de la premiere periode tout prete a penser que son exploitation pourrait durer.

l'usine pourrait aussi avoir des effets negatifs en matiere d'environnement au moment ou les vigneron (je suis en meme temps le president de la cooperative viticole du secteur) multiplient les demarches en agriculture biologique ou a haute valeur environnementale;

Je pense aussi que la vision de ce type d'installation et les fumées dégagées ne sont pas de nature a améliorer la vision que peuvent avoir les touristes de notre territoire.

pour conclure je suis défavorable a cette installation

fait a caves le 30 septembre 2019

joel castany